

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents
des Clubs en Inter-Régionale

Paris, le 23 décembre 2016

Commission Fédérale des Compétitions
Nos réf : 2016/D/5/ASN/MBN

Objet : Documents, consignes et informations relatives à l'Inter-Régionale, à communiquer à vos entraîneurs et dirigeants

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Pour assurer un bon déroulement de la saison sportive 2016-2017, nous vous recommandons de consulter, sur le site fédéral www.ffbb.com, les rubriques et/ou documents suivants :

- Dans l'onglet « FFBB » :

- « L'Annuaire officiel » et les « Règlements sportifs » (dans « nos règlements »), et plus particulièrement :
 - Les Règlements Sportifs Généraux des Championnats et Coupes de France (règles générales - voir détails ci-dessous)
 - Les règlements sportifs particuliers par division
 - Les dispositions financières
- « Calendriers et coordonnées clubs » (dans « Calendriers et coordonnées clubs »)
 - Le **calendrier général** : dates des championnats et coupes de France
 - Calendriers des rencontres par division
- « Les Procès-verbaux » des décisions (« Dirigeants / S'informer / PV »)

- Dans l'onglet « Compétitions » :

- Tous les calendriers, résultats et classements par division

Pour obtenir les codes de saisie de FBI V2, veuillez contacter votre Comité Départemental.



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

Les règlements sportifs des Championnats

1. Déroptions d'horaire, date

Vous devez effectuer vos dérogations directement via notre site par le module club. Il est toutefois conseillé de contacter le club adverse pour un accord tacite préalable.

- Si la demande parvient à la FFBB **avant le début du championnat**, la demande de dérogation est **gratuite** ;
- Si la demande est formulée et/ou parvient à la FFBB après le début du championnat, **elle est payante (50 € pour les jeunes)**. La demande de dérogation devra parvenir **au moins un mois** avant la date prévue.

Pour rappel :

- « **Tout report à une date ultérieure sera refusé** »
- « **La Commission Fédérale des Compétitions fixera l'horaire de la dernière journée retour des championnats gérés par la FFBB, sans que cet horaire puisse être modifié par les organisateurs.** »

ATTENTION : Pour les clubs souhaitant le couplage de rencontres en Inter-Régionale où le jour, l'horaire et le lieu sont identiques, l'association sportive recevante doit prendre toutes les dispositions pour proposer des aménagements. Elle doit ainsi prévoir une salle pour chacune des équipes en cas de refus du club adverse.

2. Changements de salle

Veuillez vérifier que la salle indiquée sur le site fédéral, pour chacune de vos équipes engagées dans les championnats gérés par la FFBB est correcte ; sinon nous envoyer un mail rectificatif (nom de la salle, adresse complète, code postal, ville) à : sportive@ffbb.com.

A noter que le changement de lieu n'est pas payant, et ne nécessite pas l'accord de l'adversaire.

Dans un souci d'uniformité et d'équité sportive, l'ensemble des groupements doit impérativement être en totale conformité avec le nouveau règlement avant : nouveaux tracés des terrains de Basketball imposés par la FIBA (décisions du bureau central d'avril 2008). Dans le cas contraire, ces groupements sportifs ne pourront accueillir leur(s) adversaire(s) et devront se déplacer sur un équipement répondant aux nouvelles dispositions réglementaires ainsi qu'à l'ensemble du règlement des salles et terrains en rapport avec leur niveau de compétition.

Pour rappel : Si des renseignements sont erronés dans FBI ou si votre salle ne répond pas à la réglementation en vigueur, merci de bien vouloir contacter votre Comité Départemental.



FFBB
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

3. Participation

Pour prendre part aux rencontres de Championnats, Trophées ou Coupes de France, tous les joueurs doivent être régulièrement qualifiés et inscrits sur la feuille de marque. **Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit pouvoir entrer en jeu au cours de la rencontre, au regard des règles de participation de la compétition à laquelle il participe.**

4. Désignation des officiels

Les arbitres sont désignés par les Ligues Régionales. Les frais d'arbitrage sont divisés à parts égales entre les deux associations sportives.

5. Pénalités financières

- Envoi tardif de feuille de marque ou feuille de marque non identifiable : 80 €
 - Non-enregistrement des résultats, dans l'heure qui suit la rencontre : 50 €
- Rappel : l'enregistrement des résultats dans l'heure qui suit la rencontre est obligatoire (même dans les divisions utilisant e-Marque).**
- Licence manquante Jeunes : 11 €
 - Licence manquante Seniors : 26 €

6. Traitement des :

- Réserves par la Commission Fédérale des Compétitions (sportive@ffbb.com)
- Réclamations par la Commission Fédérale des Compétitions (sportive@ffbb.com)
- Dossiers de Discipline par la Commission Fédérale de Discipline (discipline@ffbb.com)
- Joueurs(ses) étrangers(ères) par la Commission Fédérale de Qualification (qualification@ffbb.com)
- Entraîneurs par la Commission Fédérale des Techniciens (statutentraiteur@ffbb.com)

La feuille de marque électronique (ou e-Marque)

Comme il a été décidé par le Comité Directeur, la feuille de marque électronique (ou e-Marque) sera obligatoire pour l'Inter-Régionale dès début janvier 2017. Il est nécessaire de télécharger la version 1.3.3.0 d'e-Marque (dans FBI) et la tester en configuration de match avant le début du championnat.

Les quelques feuilles de marque papiers adressées prochainement sont à **utiliser uniquement en « feuille de secours » (cas de soucis avérés dans la mise en place de l'e- Marque : bugs, ou autres problèmes matériels par exemple).**

L'ensemble des documents relatifs à la mise en place de l'e-Marque sont à consulter sur le site Internet de la FFBB dans l'onglet « FFBB » / « OTM » / « e-Marque » (<http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque>). Pour toute question d'ordre technique, ou relative à la mécanique de la table de marque, merci de bien vouloir envoyer un e-mail à : emarque-assistance@ffbb.com



117 rue du Château
des Rentiers
75013 Paris
T +33 1 53 94 25 00
F +33 1 53 94 26 80
www.ffbb.com

Nous restons, bien entendu, à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions sur les Championnats et les Coupes de France ou pour compléter votre information à l'adresse suivante : sportive@ffbb.com. Pour contacter une autre commission ou un autre service de la FFBB, les coordonnées sont indiquées sur le site en bas de la page d'accueil : « Nous contacter ».

Veillez croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AS', is placed below the text.

Alain SALMON
Président de la Commission Fédérale des Compétitions

Copie aux Ligues Régionales et aux Comités Départementaux